

Date de dépôt : 26 août 2013

Pétition

Libérez ma fille !

Mesdames et
Messieurs les députés,

C'est en désespoir de cause que je fais cette pétition car je ne supporte plus de voir ma fille hospitalisée à Belle-Idée, depuis 2006 pour une dépression, ceci contre sa volonté et à l'insu de sa famille, et en ne pouvant plus en sortir.

Ce qui devait n'être que transitoire tend à devenir définitif. Ce n'est pas normal ! Ma fille, une jeune femme de 24 ans d'origine angolaise, née à Genève, a été internée abusivement dans l'hôpital psychiatrique de Genève, contre sa volonté, depuis plus de 7 ans, sans avoir obtenu un diagnostic concret justifiant sa « détention ».

Avec en prime, sa mise sous tutelle abusive, toujours contre sa volonté, et à l'insu de sa famille.

La famille ne sait toujours pas, à l'heure actuelle, à quel titre et les circonstances entraînant son hospitalisation, puisque qu'à connaissance de la famille, ma fille ne représentait aucun danger pour elle-même et les autres, base première pour une hospitalisation non volontaire en établissement psychiatrique.

De plus, ceci constitue une violation des libertés et droits de l'Homme et notamment des droits constitutionnels helvétiques suivants :

Art. 41 alinéa c de la Constitution helvétique

« que les familles en tant que communauté d'adultes et d'enfants soient protégées et encouragées ».

Ainsi que dans la Constitution genevoise art. 2B

« la famille est la cellule fondamentale de la société. Son rôle de communauté doit être renforcé ».

Il est évident que, dans ce dossier, les institutions ont failli à leur devoir de protection de l'individu et de la famille. Deux juges (d'instruction et tutélaire) ont agi en force contre un homme de couleur, mais Suisse, pour montrer leur suprématie (le terme est pleinement calculé, vue que personne en réalité, ne contrôle le pouvoir judiciaire) au lieu d'appliquer les lois en vigueur et montrer simplement de l'humanité, ce qui eût été de mise en l'occurrence.

De plus, Il n'y a jamais eu de confrontations, malgré les demandes répétées de la famille et de PMES ! Les médecins des HUG n'ont, à aucun moment, consulté la famille dans les 48 heures comme le veut la loi. S'en est suivi un acharnement constant venant des intervenants psychiatriques, tutélaire et judiciaires qui dépassent l'entendement.

La situation est devenue insupportable, pénible et embarrassante pour ma fille qui mise sous tutelle et placée dans différentes unités de Belle-Idée, puis assignée dans différents foyers/résidences, se voit totalement privée du contrôle de ses données et des décisions sur sa personne. Elle souhaiterait reprendre le cours de vie le plus normalement possible dans la ville qui l'a vue naître et dans laquelle elle cherche à retrouver un minimum de dignité et se reconstruire.

Bien que retenue de force, ma fille, suit actuellement des cours d'allemand et est la 2^e de sa classe ! Pourquoi l'empêcher de reprendre ses études ou une formation alors qu'elle en a les capacités ?

Pourquoi la retenir sous l'emprise de la tutelle alors qu'elle souhaite et peut en sortir ?

En voyant cela, on peine à croire que nous sommes en Suisse, à Genève qui se veut être la Terre des Droits de l'Homme !

C'est donc le cri d'un père qui, en désespoir de cause, en appelle à votre conscience pour faire entendre la voix de sa fille et qu'elle soit enfin libre !

AIDEZ-MOI ! AIDEZ-NOUS !

N.B. 100 signatures
p.a. Monsieur A.M.¹
Carouge

¹ Nom communiqué à la Commission des pétitions.